

## MAE territorialisées 2011 – Aquitaine – CRAE du 09/12/2010

<b>Nom du territoire</b> : territoire Natura 2000 « Carrières souterraines de Villegouge »	<b>Code territoire</b> : FR7200705 AQ_VILL	<b>Enjeu</b> : biodiversité,	<b>Année de 1<sup>ère</sup> mise en œuvre</b> : 2011
<b>Localisation</b> : Gironde, communes de Villegouge, Saint-Aignan, La Rivière, Saint-Germain la Rivière, Lugon et l'Ile du Carney		<b>Type(s) de territoire</b> : réseau de carrières dans un environnement viticole	
<b>Opérateur</b> : CREN Aquitaine – 05.53.81.39.57		<b>Animateur</b> : CREN Aquitaine – 05.53.81.39.57	

**Résumé du diagnostic de territoire** : le territoire est classé en zone Natura 2000. L'enjeu principal concerne la protection des espèces de chauve-souris présentes (9 espèces de l'annexe II de la Directive Habitat). Les chauve-souris exploite le réseau de carrière de la zone comme gîte et fréquente les zones agricoles et boisées du secteur comme territoires de chasse. L'objectif général sur le territoire est de maintenir et/ou créer des milieux productifs en insectes, particulièrement important de part la présence d'une colonie de mise-bas.

L'occupation du sol dans le site est majoritairement viticole (40 % du site). Toutefois les boisements, notamment de feuillus, bien plus importants que les résineux, sont bien présents. Les prairies représentent un pourcentage non négligeable du site (environ 10 %), suivi de près par les grandes cultures (8 %). Le tissu urbain discontinu, représentés par les bourgs du secteur, sont également notables. Très peu de zones en eau sont présentes.

### Mesures MAE mises en œuvre

Code mesure	Nom de la mesure	Montant annuel
AQ_VILL_VI01	Création et entretien d'un maillage de zones de régulation écologique	900 euros / ha / an
AQ_VILL_VI02	Absence de désherbage chimique	184 euros / ha / an
AQ_VILL_VI03	Création de bandes enherbées en vignes	450 euros / ha / an
AQ_VILL_GC01	Convertir des terres arables en prairies temporaires	251 euros / ha / an
AQ_VILL_LI01	Entretien de haies localisées de manière pertinente (2 cotes)	0,52 euros / ml / an
AQ_VILL_LI02	Entretien de haies localisées de manière pertinente (1 cote)	0,26 euros / ml / an
AQ_VILL_LI03	Entretien d'arbres isolés ou en alignement	10,45 euros / arbres / an
AQ_VILL_HE01	Gestion des prairies par fauche tardive	227 euros / ha / an
AQ_VILL_HE02	Ouverture des parcelles embroussaillées	219 euros / ha / an

*dont propositions de modifications (nouvelles mesures, évolutions du CC et du montant, etc.)*

*autres modifications pour 2011 (territoire, etc.) :*

	Année	Surfaces engagées	Nombre de demandes	Montant d'AE 5 ans	Remarques
<b>Objectifs</b>	2007				
	2008				
	2011	44 ha + 1000 ml haies + 30 arbres	15	48697,5 euros	
	2012	12 ha + 1000 ml + 20 arbres	12	38365 euros	
	2013				
	Total				
<b>Bilan</b>	2007				
	2008				
	2009				
	2010				
	Total				

**Argumentaire de l'opérateur :**

Pour la conservation des chauves-souris il est nécessaire d'agir sur leurs territoires de chasse. De plus la présence d'une colonie de mise-bas dans le site accroît l'importance de la qualité des milieux à proximité du gîte. Sur ce territoire majoritairement viticole, plusieurs actions visent à améliorer l'attractivité des vignes pour les chauves-souris. De plus, un travail sur les prairies (territoire de chasse très favorables) et les éléments linéaires du paysages (arbres, haies, employés comme corridors de déplacement) est nécessaire.

**Commentaires DRAAF :**